

# LE FIGARO

## De Roubaix-Tourcoing

### ABONNEMENTS

Paris, 6 mai. Le Congrès a voté le principe d'une fondation destinée à encourager les études de droit et de lettres. Le 4e Congrès se tiendra à Bordeaux en 1900. S'il y avait nécessité qu'il ait lieu avant, le Comité fédéral consulterait les syndicats par voie de référendum.

### REDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, Grande-Rue, 33 et Rue Desarmont, 22, TOURCOING.  
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

### ANNONCES

A ROUBAIX, 23, Grande-Rue.  
A TOURCOING, 17, Rue Desarmont.  
A LILLE, 23, Rue de Fives.

## BULLETIN DU JOUR

### Ce qu'ils regrettent

Voilà encore un premier mai de passé. Comme les années précédentes, la grande fête des travailleurs a eu un succès complet et comme le disait si éloquemment Guesde, elle s'est faite aussi dans le cœur de ceux qui, dans certaines conditions économiques tenaient par force à l'atelier. Les journaux opportunistes ont exhalé leur fiel à pleines pages, mais tous dans un accord touchant, se sont complus à dissimuler à leurs lecteurs le profond mécontentement que tous se sont efforcés de dire qu'il n'y avait eu aucune manifestation, mais on a senti, dans leurs réticences, ou le bit les blessés.

Ces braves gens furent fiers parce qu'il n'y avait eu aucune manifestation, mais ils furent en même temps communiés d'indes, qu'une frontière à l'autre, a illuminé pour un jour les cervelles prolétariennes d'une flamme vraiment révolutionnaire. Sous prétexte que nos amis étaient disposés à servir ce mouvement, tous se sont efforcés de dire qu'il n'y avait eu aucune manifestation, mais on a senti, dans leurs réticences, ou le bit les blessés.

Ce sera plus comme à Fourmies des moutons bénévoles qui recevront les balles, et la classe capitaliste fera bien si elle songe un peu à sa propre conservation de ne pas user d'armes qui pourraient lui jouer un mauvais tour. Aussi les bourgeois peuvent s'armer de patience. Les « Premiers Mai » qui s'écouleront à l'avenir ne lui donneront pas l'occasion d'acclamer les pouvoirs forts ; les Constans et les Isaac pourront se mettre à l'effet des mauvais coups à faire ; les petits Barthelemy pourront exciter leurs policiers abjects ; les travailleurs resteront paisibles.

P. GALIMANT.

## INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

### INTERIEUR

#### VIOLENCES ET PROVOCATIONS DANS LE TARN

Paris, 6 mai. Ce qui se passe à Carmaux et dans le département du Tarn est vraiment insou. Les pires violences y commencent non-seulement sous l'œil bienveillant, mais avec le concours, sous les auspices de la police. Il n'y a plus de liberté, que pour les quelques brailleurs à la solde des Kistis et des Besseguier. Le juge de paix, le commissaire de police, le lieutenant de gendarmerie, en un mot tous les agents de l'ordre public ont enrégimentés dans un soi-disant comité républicain, qui fait aux socialistes la guerre la plus lâche et la plus déloyale qui se puisse imaginer. On connaît les événements qui se sont produits à Carmaux, le 1er mai : le maire Calmette arrêté ; Jaurès, empêché une fois de plus, de rendre compte de son mandat à ses électeurs. Il ne souffrait pas à la réaction patronale de s'arriver Carmaux. Elle veut réduire la circonscription toute entière.

L'autre jour c'est à Montsalut que la même bande s'est rendue, sous la protection de la gendarmerie, ferme la bouche au député socialiste. Puis, c'est à Pampeleux que les mêmes individus toujours, sont venus troubler la réunion de compte-rendu de mandat de notre ami Jaurès.

Mais, loin de céder à leur juste exaspération, les socialistes ont évité la lagère cherchée, veulent, ils ont tenu leur réunion, qu'ils ont tenu quelques heures plus tard, quand leurs adversaires venus de Carmaux, furent partis. Toutes ces provocations ne profiteront pas aux opportunistes et aux réactionnaires du Tarn. De méprisables procédés ne peuvent, au contraire, que servir la cause des socialistes et des vrais républicains.

#### FEDERATION CORPORATIVE DES MOULERS

St-Dizien, 6 mai. La séance de la 3e journée est ouverte à huit heures, sous la présidence du citoyen Soullage de Bordeaux ; assesseurs, les citoyens Chilaud et Lapeyrou, de Valron et de Persan. Secrétaire, Lapeyrou, de St-Quentin. Le Congrès débute le 2e paragraphe de la 2e question de l'ordre du jour. Il est donné lecture d'un rapport très étendu sur cette question. Le Congrès s'est prononcé pour la nomination d'inspecteurs par les syndicats. En attendant cette importante réforme, les syndicats tiendront constamment en travail les inspecteurs départementaux. Le Congrès a pris également des dispositions pour veiller au respect du contrat d'apprentissage et à la protection des apprentis.

Le Congrès s'est efforcé énergiquement pour la suppression du travail au pièce.

## DE LA DÉPOPULATION

La décroissance de la natalité française va toujours en s'accroissant. D'aucuns, tels que M. Robert de Compiègne, loin de s'affliger de cette diminution de notre fécondité, s'en réjouissent. S'il nait moins d'enfants, disent-ils, tant mieux, la place sera plus tenable pour les familles restreintes et la part qui revient à chacun plus grosse que si les concurrents étaient plus nombreux. Mais il y a de convives au banquet de la vie, mieux les assistants peuvent apaiser leur faim.

Cela serait vrai, si la dépopulation se faisait partout avec une intensité uniforme. En Angleterre, en Allemagne, en France, mais il n'en est pas ainsi. Dans ces pays la population augmente assez rapidement, et cela avec une progression continue.

Ainsi en Allemagne et en Autriche la natalité était à peu près la même au jour d'hui qu'il y a un demi siècle ; 38 pour 1000. En Angleterre également : 33 pour 1000. En Italie elle était de 28 et reste à 27 pour 1000. Grâce au maintien de leur fécondité, ces nations voient, je le répète, leur population augmenter.

En France, il y a un demi siècle, la natalité était de 27 pour 1000 ; elle a diminué progressivement de 1840 à 1889 au point de tomber à 23 pour 1000 et à cette heure, elle est de 21,6 pour 1000, soit un écart de 17,4 pour 1000 avec l'Allemagne. Quand 35 millions d'Allemands procèdent en une année 1,368,000 enfants, 36 millions de Français n'en ont que 776,000.

Or les populations ne sont pas enclavées sur un territoire commun dans un vase fermé. Au contraire, pour élevés que soient les frontières, profondes que soient les fleuves qui séparent les États, ceux-ci communiquent entre eux et les populations sont sur leurs territoires comme des liquides dans des vases communiquant.

Si notre population diminue, dès que le vide sera sensible il sera comblé par les immigrants venus des pays où la population est plus dense qu'en France. S'il y a moins de bras français à offrir du travail au capitaliste, le prix du travail ne s'élèvera pas davantage, car le capitaliste fera appel aux bras allemands et italiens. C'est ce qui fait déjà et il n'y a pas de mesure législative suffisamment efficace qui puisse prévenir l'invasion d'un pays dont la population diminue.

Jusqu'à ces derniers temps, notre population était stationnaire. Cela voulait dire qu'elle augmentait pas. Du jour où le chiffre des décès l'emporte sur celui des naissances, il y a diminution absolue, dépeuplement au sens formel du mot.

Le Journal officiel vient de publier les chiffres obtenus par le recensement de 1886 et ces chiffres accusent 834,170 naissances d'une part, 851,986 décès de l'autre. L'excédent des décès sur les naissances est de 17,816. Encore dans ces naissances sont comprises celles des étrangers. Or la natalité des étrangers résidant en France est plus forte que la natalité française ordinaire. Donc, c'est bien là un phénomène particulier à notre pays.

Dans ces conditions, comment ne serions-nous pas inondés d'immigrants allemands, belges, italiens ? Si la situation démographique de notre pays ne changeait pas, c'en serait fait de lui. Sans l'invasion lente et continue des étrangers venant combler les vides de notre population, la France se transformerait peu à peu. Il y aurait sans doute toujours une France. Mais ce mot ne correspondrait plus qu'à une expression géographique. Les éléments ethniques français disparaîtraient assez rapidement et la génie de la race, ses aspirations auraient vécu.

Il serait trop long d'énumérer ici les causes du mal déplorables que je ne fais qu'indiquer ; pas davantage ne saurions-nous entrer dans de longs détails sur les remèdes proposés pour relever la natalité. Mais il est un fait qui saisi quand on étudie la démographie française : c'est le chiffre élevé de la mortalité. La mortalité française devrait être la plus faible, puisque la natalité est moindre que partout ailleurs. La mort sévit en effet beaucoup plus sur les enfants en bas âge que sur les adultes. Cependant, tandis qu'en Belgique la mortalité n'est que de 20, au Pays-Bas de 21, en Angleterre de 19, en Irlande de 18, en Suède et Norvège de 17 pour 1000, en France elle est de 22 pour 1000.

Si la mortalité française eût été, en 1895, comme pour la Suède, de 17 pour 1000, le recensement eût donné les chiffres suivants : naissances, 834,170 ; décès, 648,266. Soit un excédent de 185,904 naissances. Au lieu de 17,816

## LA CHARITE

Qui nous délivrera de la charité, cette mystification par laquelle on se cache d'abuser de la naïveté du prolétaire. — (Proudhon, Philosophie du mépris).

Quand le faubourg St-Germain apprend que une catastrophe vient de briser l'existence de quelques dizaines de producteurs, quand dans le noble faubourg arrive le nouveau d'une explosion de grison, les riches s'empressent de faire parvenir aux familles les provisions de leur charité. Les produits des collectes faites dans leur monde.

C'est un devoir croient-elles qui leur incombe, une fois ce devoir accompli elles se croient quittes envers ces familles de malheureux qui paient et meurent pour la tranquillité des puissances des classes dirigeantes.

Accident, pour elles simple incident, est vite oublié et le soir même, dans les lieux de plaisir, elles se montrent dans leurs loges, insouciantes des deuils récents et des misères futures.

Mais, si dans les faubourgs ouvriers, comme une traînée de poudre, se répand la nouvelle qu'une centaine de riches et nobles dames viennent de perdre une mort affreuse dans une fête de charité, Paris alors semble prendre le deuil et déplorer sincèrement la triste fin trouvée en de telles circonstances.

C'est que dans les poitrines du peuple quelque chose bat précipitamment quand il apprend un grand malheur, tandis que chez les grands financiers le cœur est remplacé par un bloc de fer métallique, et moi-même qui, comme chez M. Hardy, depuis la catastrophe de charbonnage, au moment de la catastrophe de l'Agroppe à Fontenay, il n'y est qu'un bloc de houille.

Avant il est effrayé autre chose dans la poitrine, c'est le capitaliste charbonnier qui, à l'annonce du sinistre, se précipite dans les bureaux de la mine, s'intéresse à savoir tout de savoir si les chevaux du fond de la mine étaient caprés vivants.

Etablir le parallèle ou la réciproque des services rendus par l'ouvrier qui paie et par le grand dans qui fait œuvre de charité, ce n'est pas le faire. Contentons-nous d'examiner les mobiles de la charité. La charité, dit St-Paul, n'est que du sentiment et nous pouvons ajouter que ce sentiment veut se loger dans les cœurs les moins sensibles, plus ou moins réels, pour ne pas paraître insensible aux misères d'autrui, combien de telles dames affectent de se montrer dans les fêtes de charité pour que les échos mondains relaient leur visite et signalent leur générosité.

C'est ainsi qu'au mois d'avril 1891, on pouvait lire dans le Gaulois : « Hier une dame a acheté au buffet du bar de la charité pour dix francs de petits pains au four gras qu'elle a gracieusement offerts à un petit chien qu'elle portait dans ses bras. »

Des actes de ce genre sont faits plutôt pour séparer les classes que pour les unir ; pendant que l'aristocratie nourrit les chiens au pâté de foie, le prolétaire se contentait des miettes de la charité, allons donc ! Il n'en a que faire ce qu'il réclame, c'est de la justice sociale, ce qu'il veut, conquérir c'est ses droits : le droit au travail affranchi, le droit à l'assistance ; la pratique de la charité n'est qu'un moyen de revendiquer ses droits.

Et c'est précisément ce que redoute la ploutocratie dirigeante : pour empêcher la machine à déclater, elle fait agir la charité comme soupape de sûreté et conseille aux riches de pousser leur altruisme jusqu'à l'amour pour que les plaintes des autres cœurs ne viennent pas troubler leur digestion.

Il serait, ma foi, commode de se tirer ainsi d'affaire en couvrant d'un voile épais les méfaits de la société bourgeoise ; notre devoir est de rejeter ce lourd manteau qui pèse sur les épaules des pauvres, de démasquer le mal de confondre les empiriques qui entretiennent la plaie au lieu de la guérir.

On a reproché à V. Hugo, sa sécheresse de cœur, son peu de philanthropie, c'est que Hugo, même par son testament, a voulu faire concorder ses actes et ses paroles. Reconnaissance c'est paralyse. Le bienfait a une adrérence visqueuse et répugnante qui vous ôte vos libres mouvements. Les odieux êtres opulents et gâtés dont la pitié a sévi sur vous le savent. C'est dit. Vous êtes leur chose. Ils vous ont achetés. Considérez ! Un jour, le ciel rasé par un éclair pour vous offrir. Ils vous ont lancé et ce à la tête. Vous avez été lapidé, autant que assourdi.

## LES MINEURS DU GARD

La situation reste stationnaire à la Grand-Combe et dans divers quartiers de cette exploitation. Les rentrées n'ont pas augmenté ; on constate toujours au contraire, quelques départs nouveaux à la cause si juste des grévistes.

Le sous-traité employé par la Compagnie, afin de masquer la situation, consiste à faire effectuer les rentrées de la division Treuil par le puits Ricard, pour grossir aux yeux de la mine le nombre de rentrées. Mais personne ne s'y laisse prendre et chacun fait son profit de ces manœuvres mesquines.

La réunion journalière a été fort nombreuse. Rouquette présida et annonce l'arrivée de deux citoyens Gérard-Richard et Fabre, députés.

Il donne ensuite la parole au citoyen Contat, qui, dans un très éloquent discours, fait connaître les violations de la loi sur les exploitations des mines, dans la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

Le député socialiste dévoile à l'assemblée l'arrangement association de Rothschild et de Ramel, qui se font une guerre acharnée de la région de la région et qui se voit au cours de son discours le droit d'aller sans s'exposer au retrait de la concession.

## AUTOUR DE LA CATASTROPHE

Paris, 6 mai. La population parisienne n'est pas encore revenue de l'émotion considérable que lui a causée l'épouvantable catastrophe de mardi. Les journaux regorgent encore de renseignements sur le marché foudroyant de l'incendie, sur ses causes, sur les impressions des lémings qui ont failli être des victimes.

Ainsi que nous le disions, dans nos dernières dépêches d'hier, on déclarait que le nombre des victimes atteignait 417. Mais il dépassera ce chiffre, car le nombre des personnes qui ont disparu est de 148.

Les derniers cadavres. Hier soir, à partir de neuf heures, moment où il restait encore dix-sept cadavres, personne ne s'est plus présenté en vue d'une reconnaissance. Quelques-uns, M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, M. Allard, procureur de la République, M. Bismont, juge d'instruction, sont demeurés en permanence dans la salle des morts jusqu'à 10 heures 15, heures à laquelle ils ont fait fermer les portes.

En outre de ces dix-sept cadavres, on a trouvé éparpillés dans les décombres et réunis à présent sur un carré de papier jaune, six chevelures, deux tibias, une main complète, un pied intact sans sa botte, deux côtes, une mâchoire inférieure, huit fausses dents, dix kilogrammes d'intestins.

Ces débris appartenant aux cadavres exposés, ou sont-ils tout ce qui reste d'autres victimes ? C'est là un problème qui est bien difficile de résoudre.

Les cadavres des victimes qui n'ont pas été reconnues ont été aujourd'hui emportés du Palais de l'Industrie et conduits à la Morgue ; ils ont été placés dans des appareils frigorifiques.

Les magistrats s'étonnent que parmi les dix-sept cadavres exposés, trois d'entre eux n'aient pas été reconnus plus rapidement. Ceux-là sont beaucoup moins abîmés que les autres.

Quant aux autres cadavres, ils sont défigurés, des choses sans nom ! Aux yeux les jambes et la moitié des cuisses manquent, aux autres les troncs sans tête et sans jambes, noirs, carbonisés, sont réduits à rien ou bien ce sont des paquets de chairs informes. L'un de ces cadavres était particulièrement effrayant : c'était d'une jeune femme qui s'est littéralement tordue dans la souffrance. Les nerfs sont restés tendus.

Le cadavre cadavérique l'a pris, un bras jeté à droite, l'autre lancé vivement à gauche et les jambes se sont raidies dans une spasme suprême. Tout, dans ce cadavre, dit la souffrance de celle qui mourut.

Ces cadavres, dans leur horreur, sont restés inconnus.

Le cadavre d'une jeune fille, la sœur de M. de la Roche, a été exposé dans la soirée au Palais de l'Industrie à côté de la mise en bière de Mme et Mlle Gosse, de Bourg-la-Roche. Cette scène pénible a eu lieu en présence de M. Gosse fils et de M. Gaudier, son beau-frère.

On ne peut exprimer la tristesse de cette mise en bière dans cette salle lugubre, à la lueur de lampes fumeuses, et l'émotion ressentie par les spectateurs de cette scène navrante, tandis qu'un fils et un gendre regardent pieusement les derniers devoirs à leur mère. A leur retour, et que le père attendait chez lui, fou de douleur, les dépouilles, à jamais scellées dans le plomb, des êtres aimés.

Les responsabilités. De Roubaix dans l'intéressant. C'est toujours la même chose : le préfet de police se croit tous les droits ; il en use et surtout il en abuse. En revenant, il se déclare affranchi de tous les devoirs ; il envoie ses agents envahir, à cinq heures du matin, des domiciles où on peut plus trouver, sous le fallacieux prétexte que les domiciles peuvent employer des allumettes de contrebande.

Il force des femmes mariées à se montrer en chemise aux mouchards de la préfecture et des jeunes filles à déguiser à moitié nus de leurs lits vierges. A ces turpitudes illegales, il se proclame parfaitement autorisé. Par contre, quand un baraquement notoirement insalubre et sans tous les rapports pécuniaires pour la foule qui y est entassé, appelle un minutieux examen, il s'en dispense par ce motif que bien que tout acheteur jouisse de la faculté d'entrer dans une vente et de se présenter à un comptoir, la réunion y est privée.

De la Lanterne. Disons en terminant que le gouverneur paraît tomber dans l'excès, lorsque ment prétexté de deuil national il fait fermer les théâtres subventionnés, et surtout, il manque à son devoir en matière de neutralité confessionnelle lorsqu'il ordonne un service religieux dans l'église métropolitaine de Paris.